



Aménagement du Bâté de Branchon

Compte-rendu de la consultation du 18/10/2023



Participants :

- **38 personnes** : majoritairement des riverains et habitants du village dont 4 représentants du Bled et 4 membres de la CLDR
- **Pour la Commune d'Eghezée** :
 - o Collège : Rudy DELHAISE- Bourgmestre ; Stéphane COLLIGNON Echevin
 - o Sylvie DOMINE - Directrice générale adjointe
 - o Jérôme VAN STAPPEN – Agent au service Patrimoine
 - o Marc WANBECQ - Responsable du département « cadre de vie » et agent-relais de l'Opération de développement rural
- **Pour la Fondation Rurale de Wallonie** : Aurélie MARON et Aurélie VANDEBERG

Déroulement de la soirée

Le Bourgmestre introduit la soirée en présentant les objectifs de la soirée. La volonté communale est de pouvoir consulter les riverains et utilisateurs de l'espace pour co-construire ensemble le projet. Il remémore la consultation citoyenne dans le village de Branchon en 2019, village délaissé en termes d'aménagements. Il informe des futurs travaux de création de trottoirs prévus le long de la route de Hesbaye et ceux inclus dans la charge d'urbanisme du projet immobilier du château de Branchon.

Le projet de réaménagement du Bâté est né des réflexions initiées dans le cadre de l'opération de développement rural d'Eghezée (ODR - démarche démarrée en 2019 regroupant une série de projets construits sur base des attentes citoyennes).

Rappel des constats initiaux repris dans la fiche du projet :

- Aménagement d'un **espace convivial et de jeux** à proximité de la salle paroissiale
- Améliorer la **sécurité** et la convivialité de l'espace

A cela s'ajoute la volonté communale de réaménager la voirie du Baty, dont le revêtement se trouve en mauvais état. Le périmètre d'intervention a donc évolué pour prendre en compte l'ensemble de la rue du Baty. La voirie régionale a été écartée du périmètre vu la non-emprise communale sur cette zone et pour ne pas dépendre d'un autre intervenant dans la réflexion qui pourrait amener un délai de réalisation supplémentaire et même sans garantie. Une vue d'ensemble des routes régionales et de leurs insécurités est rappelée ; d'autres carrefours ont la priorité des aménagements sur Branchon étant donné le nombre d'accidents qui y sont enregistrés.

Les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), qui ont pour rôle d'animer le processus de participation citoyenne, présentent ensuite la **methodologie de travail pour la soirée** :

- Travail d'analyse objective sur terrain en groupe sur base d'un questionnaire abordant l'analyse de l'espace selon 4 grands thèmes
- Présentation du schéma d'intention réfléchi par les services communaux et ciblage des points d'attention (points positifs ainsi que points manquants/à améliorer) via un questionnaire à répondre de manière individuelle
- Mise en commun des réflexions

La présentation PowerPoint de la soirée, reprenant les différents périmètres et explications, est annexée à ce compte-rendu.

Analyse de terrain de la situation actuelle

En annexe se trouve le détail des commentaires formulés au sein des 7 questionnaires de groupe. Suite à la compilation des résultats, voici les éléments principaux qui ressortent de l'analyse :

1. Au niveau de l'ambiance et des équipements de l'espace

- Un espace **ouvert** et **éclairé**
- Un sentiment d'**insécurité**, notamment pour les **usagers faibles**
- La question de l'**écoulement des eaux** à intégrer aux réflexions

2. Au niveau des usagers, activités et fonction de l'espace

- Un espace fréquenté par de **nombreux profils d'usagers**
- Un espace **animé**, festif et vivant par de nombreuses activités organisées au départ de cet espace
- Un attachement au **passé ferroviaire** du village (train Zaman)

3. Au niveau des éléments naturels et construits

- Des **espaces verts présents et appréciés**, qui mériteraient d'être davantage entretenus
- Un **attachement au Bâty**, que ce soit la voirie (et ses pavés) ou la vue sur le château

4. Au niveau de la mobilité

- Une **vitesse excessive des voitures** qui engendre un sentiment d'insécurité
- Un **espace** dédié à la **voiture adaptée**
- Une **absence d'aménagement** pour les cyclistes et piétons, et pour la sécurité routière en général
- Un espace suffisant prévu/à prévoir en matière de **stationnement** (*avis mitigés*)
- Le passage régulier des **poids lourds**

Présentation du schéma d'intention et mise en commun des réflexions

Jérôme Van Stappen, agent communal, présente le fruit des réflexions menées en interne et les aménagements projetés :

- Volonté de casser la « ligne droite » du Bâty > modification du tracé de la voirie sur toute sa longueur et installation de dispositifs sécurisés, dévoiement à certains endroits ;
- Aménagement d'un espace de convivialité plus généreux devant la salle polyvalente ;
- Création d'une aire de jeux le long du Bâty (place centrale) en veillant à son accessibilité via des cheminements pour la mobilité piétonne et vélo ;
- Agrandissement de la surface d'espace vert ;
- Utilisation de la voirie : définir clairement les espaces de stationnement, réserver l'espace voirie à d'autres usagers à certaines périodes ;
- Axe de ruissellement important qui passe par le Bâty > à prendre en considération ;
- Volonté de décaler l'entrée du Bâty afin de disposer de davantage d'espace devant la salle et d'augmenter la visibilité depuis le tournant ;
- Utilisation de différents matériaux pour le revêtement de voirie > augmentation de la sécurité et de la convivialité ;
- Conservation des arbres et égouttage situé relativement haut dans le sol > contraintes identifiées ;

Remarques et questions des participants :

- Quel décalage est prévu pour le dévoiement ? environ 10-15 m par rapport à l'axe initial. Rappel que l'on se trouve à une étape d'intention qui doit encore évoluer et se construire avec les points d'attention signalés en réunion et par les réflexions du futur auteur de projet.
- Le deuxième dévoiement, plus au Nord, doit veiller à permettre le stationnement.

- Rappel de tenir compte des câbles souterrains qui ont été placés il y a un an et qui longent la voirie existante.
- Est-ce qu'il est prévu de créer un trottoir ? l'idée est de ne plus donner la priorité à la voiture mais de viser un espace partagé avec des différences de matériaux pour inciter les voitures à ralentir.
- Il est important de prévoir un cheminement sécurisé pour les piétons, axe fort utilisé par les enfants, adolescents et autres navetteurs pour prendre le bus.
- Veiller à trouver un bon compromis pour permettre le passage du charroi agricole sans permettre de favoriser le trafic lourd de transit.
- Il est pertinent d'avoir repris l'espace de croisement avec la rue Romaine afin d'intégrer un aménagement sécurisé à cet espace.
- Un ruisseau, écoulement de Ramillies, serait canalisé mais non entretenu le long du Baty (à vérifier, il reprendrait les eaux usées du Baty).
- Souhait que les pavés historiques, encore présents sous la voirie, soient valorisés. Les faire réapparaître pour réaménager la voirie tout en régulant la vitesse.
- La proposition de plaine de jeux, tel que présentée, centralisée par rapport à l'axe du Baty est retenue positivement par la majorité du groupe. D'autres regrettent que cet espace soit éloigné de la salle.
- Certains participants rappellent l'insécurité de reprendre la route de la Hesbaye vers Wasseiges quand on vient du Bâty. Malheureusement, il est difficile d'intervenir sur cette zone. De nombreuses plaintes des riverains ont déjà été envoyées au SPW (vitesse des voitures, fissures dans les habitations suite au passage rapide de gros charrois) mais pas d'intervention prévue sur le court terme. Le Bourgmestre rappelle que d'autres traversées de routes régionales sont jugées prioritaires sur l'entité car des accidents s'y produisent fréquemment (Numa à Dhuy dont les travaux commencent l'année prochaine, à Tavier où un radar sera installé, tout comme à Hanret et enfin Noville où un aménagement va également être présenté à la commune).

Monsieur Paris est venu à la réunion avec une proposition d'aménagement qui conserve l'axe initial de la voirie et prévoit des plateaux surélevés à certains endroits du Bâty pour réduire la vitesse. La proposition sera envoyée à la commune pour alimenter la suite des réflexions sur cet espace.

De manière globale, dans le schéma d'intention, les participants soulignent positivement :

- La proposition d'une plaine de jeux centrée sur l'espace du Baty. Certains regrettent qu'elle ne soit pas plus en lien direct avec la salle pour la mixité des fonctions au niveau des activités de la salle.
- La zone verte conservée et aménagée avec l'objectif d'améliorer la biodiversité. Les arbres conservés sur l'espace.
- L'aspect convivialité présenté dans le schéma d'intention.
- La volonté de ralentir la vitesse des voitures par des aménagements tout en améliorant la visibilité du Bâty d'un bout à l'autre.
- La prise en compte dans le périmètre du carrefour avec la rue Romaine également à sécuriser.

De manière globale, les points d'attention importants ou manquants dans le schéma à prendre en compte dans la suite des réflexions :

- Le stationnement pour les festivités doit être aménagés à proximité de la salle (propositions concrètes dans les questionnaires individuels annexés à ce compte-rendu).
- La majorité des participants à la réunion regrette le dévoiement de la voirie, ils préfèrent conserver l'axe comme il est actuellement (valeur historique et patrimoniale). Le fait d'utiliser l'ancien revêtement en pavés permettrait d'avoir un impact sur la sécurisation et vitesse des voitures avec peut-être également des économies sur le coût d'aménagement. D'autres trouvent la proposition de dévoiement intéressante pour laisser un espace convivial plus généreux devant la salle.

- A l'unanimité, les participants soulignent le manque de prise en considération des piétons sur l'axe du Baty, de nombreux piétons (enfants et adolescents) empruntent la voirie quotidiennement pour rejoindre l'arrêt de bus et actuellement, aucun accotement n'existe.
- Rappel des contraintes impétrants (câbles électriques, égouttage, ...) parfois récemment posés à prendre en compte dans les propositions (éviter de « faire et défaire »).
- Aménagement d'un rond-point au niveau du croisement du Bâty avec la rue Romaine pour sécuriser les lieux.

En annexe, se trouve le détail des 38 avis individuels compilés sur le schéma d'intention présenté.

Les prochaines étapes sont ensuite présentées :

- Réalisation d'un compte-rendu avec les différents éléments apportés aujourd'hui (envoi aux participants)
- Désignation d'un auteur de projet
- Avis de la population / CLDR aux étapes-clés
- Subsidés sollicités auprès de la Ministre en mars 2024

Rudy Delhaise, Bourgmestre, clôture la réunion vers 19h30 en remerciant les habitants pour leur présence et participation.

Pour toutes remarques sur ce compte-rendu, merci de contacter la Fondation Rurale de Wallonie a.maron@frw.be ou a.vandenberg@frw.be ou 019/58.93.24-5.